



la lettre de l'immigration

Journal à parution aléatoire de la Commission nationale Immigration des Verts
n° 4 de la 3^e série (février 2007)

Pour une autre politique de l'immigration

Les migrations font partie de l'histoire universelle

De tous temps, des personnes ont quitté leur pays, fuyant la guerre ou la misère et se déplaçant le plus souvent vers une région proche. C'est ainsi que ces dernières années, l'Iran, le Pakistan et la Tanzanie ont été les principaux pays d'accueil de réfugiés dans le monde. En Europe, c'est l'Allemagne qui a accueilli le plus de réfugiés, près d'un million, au moment de l'éclatement de l'ex Yougoslavie. En France, des migrations importantes, économiques ou politiques, sont venues successivement tout au long du XX^e siècle de Belgique, d'Italie, de Pologne, d'Espagne, du Portugal.

Sans parler de l'esclavage, la colonisation a été aussi à l'origine de nombreuses migrations entre le Nord et le Sud, déplacements rarement volontaires au gré des besoins économiques ou militaires des métropoles. Les liens familiaux et culturels qui existent depuis à travers les continents continuent d'amener vers l'Europe des personnes venant de pays dont l'indépendance est récente.

Pour d'autres peuples, les déplacements, les voyages plus ou moins éloignés et pour une durée plus ou moins limitée font partie intégrante de leur culture : les Roms, les riverains du fleuve Sénégal en Afrique, les habitants de la région de Wenzhou en Chine, les Tamouls dans le sous continent indien... Ceux qui partent ne sont pas les plus pauvres, il faut des moyens financiers, un savoir, des relations dans le pays d'accueil. C'est l'absence de perspective d'avenir chez eux et l'espoir d'une vie meilleure mais aussi l'esprit d'aventure et d'entreprise qui les incitent à partir.

Argumentaires

Dans la perspective des prochaines échéances électorales, il a semblé utile à la Commission nationale Immigration des Verts de présenter le corpus programmatique et propositionnel des Verts sur les questions de l'immigration sous une forme argumentée et didactique qui puisse être utilisée par les candidatEs lors des campagnes.

Nous y avons ajouté un résumé des travaux de Jean-Pierre Dacheux sur les Roms, utile au vu des discriminations que subissent ces populations méconnues.

La commission est à la disposition des régions et des groupes locaux pour venir animer des réunions de formation ou de débat sur le sujet.

La facilité des transports, la mondialisation de l'information, des échanges économiques et culturels, la généralisation des passeports et donc du « droit de sortir » ont accentué les migrations ces dernières décennies.

Au début du XX^e siècle, 5% de la population mondiale ne vivait pas dans son pays de naissance, depuis cette proportion aurait plutôt légèrement baissé. Mais il y a aussi les millions de touristes qui, chaque année, vont, entre autres, des pays du Nord vers les pays du Sud, y accentuant souvent les déséquilibres économiques et sociaux.

Les migrations sont une richesse

Les migrants sont une richesse pour les pays d'origine
Davantage que toutes les aides internationales, les migrants contribuent au développement de leur pays par l'argent qu'ils y envoient. Ces transferts de fonds sont considérables, plus de 200 milliards de dollars pour l'ensemble du monde en 2005. Ils ont l'avantage

Contactez la Commission nationale Immigration

Responsable de la commission

Bernard Delemotte
<bfdelemotte@neuronnexion.fr>
124, rue M. Hemard Férandier
80000 Amiens - 06 22 97 18 65

Trésorier de la commission

Jean-Pierre Dacheux
<jpdacheux@wanadoo.fr>
34 rue Claude Bénard
95610 Eragny sur Oise

Adhérer à la commission

Envoyer un chèque de 10€ libellé à
« Les Verts-Commission immigration »
au trésorier, Jean-Pierre Dacheux

Pour une autre politique de l'immigration (suite)

d'arriver directement aux destinataires pour des projets familiaux et locaux et de ne pas alimenter la corruption et le gaspillage trop souvent liés aux aides d'Etat à Etat. Les diasporas chinoise et indienne ont ainsi, par exemple, largement contribué à l'essor récent du continent asiatique.

Les émigrés se forment, se perfectionnent, acquièrent de nouvelles compétences. Les migrants espagnols, irlandais, portugais... ont participé à la modernisation de leur pays.

Par la participation à la vie citoyenne et syndicale, par la confrontation des idées, les émigrés sont mieux à même de développer un esprit critique et de contester ici et là bas les injustices et le népotisme.

Les migrants sont une richesse pour les pays d'accueil
Population jeune arrivant à l'âge adulte, les immigrés sont une chance pour l'équilibre démographique des pays vieillissants, qui exploitent au moindre coût une main d'œuvre qu'ils n'ont pas eu à former.

Ils occupent des emplois dans des secteurs qui réclament de la mobilité et des contraintes et qui sont insuffisamment pourvus par la main d'œuvre locale : bâtiment, travaux publics, restauration, nettoyage, services... mais, avec leurs compétences, certains trouvent facilement aussi un emploi dans la formation, l'informatique ou d'autres métiers qualifiés. Ils contribuent ainsi au développement de leur ville, de leur région de résidence. En Espagne par exemple, il est reconnu par les économistes que l'arrivée de trois millions d'étrangers depuis 2000 est à l'origine de la moitié de la croissance du pays durant les cinq dernières années.

L'apport positif des immigrés dans les activités artistiques et sportives, dans l'ouverture sur le monde ne peut être contesté. Comme le dit Claude Lévi-Strauss dans *Race et histoire*, « l'exclusive fatalité, l'unique tare qui puissent affliger un groupe humain et l'empêcher de réaliser pleinement sa nature, c'est d'être seul ».

La fermeture des frontières est meurtrière et inefficace

Les politiques répressives et policières menées par les Etats européens entraînent des milliers de morts dans les déserts, les mers, les conteneurs, les trains d'atterrissage... Le bilan, 4000 morts dans le détroit de Gibraltar entre 1997 et 2001 par exemple, est plus lourd que celui de la peine de mort, du 11 septembre 2001 à New York, ou du rideau de fer et du mur de Berlin.

Empêcher la liberté de circulation est le meilleur soutien des régimes autoritaires dont une des premières mesures est toujours de fermer les frontières. Contraindre des personnes à rester soumises à des législations attentatoires aux libertés peut certes les pousser à la révolte mais, en pratique, encourage la poursuite des pratiques dictatoriales. Or, en 2005, plus de 85 % des personnes qui sont parvenues à déposer une demande d'asile en France ont vu leur demande refusée.

Ces politiques sont surtout bénéfiques pour les passeurs, les trafiquants, les employeurs de travailleurs clandestins. Elles n'empêchent pas la venue de 500 000 « irréguliers » chaque année dans l'Union européenne.

Les expulsions de sans-papiers se veulent spectaculaires (les charters) pour envoyer un message aux électeurs d'extrême droite et aux migrants potentiels mais leur efficacité est ridiculement faible. Moins de 2 % des arrêtés de reconduite à la frontière sont réellement appliqués, malgré la mobilisation intense et coûteuse de l'appareil judiciaire et policier.

Par contre les conséquences de cette politique sont dramatiques, inquiétantes pour les libertés : multiplication des contrôles d'identité, criminalisation de l'immigration clandestine, exploitation et fragilisation de personnes sans ressources légales....

Des milliers de sans-papiers restent sans possibilité de travailler légalement, sans droits, dans une grande précarité et insécurité permanentes. L'ensemble de la société est concernée : stigmatisation d'une partie de la population et augmentation du racisme, contrôles au faciès et suspicion généralisée...

La fermeture des frontières est contre productive car elle empêche les allers-retours que souhaitent la majorité des migrants et qui était la règle auparavant. Les clandestins ont eu de telles souffrances pour arriver dans l'« eldorado » européen qu'ils ne veulent pas risquer, en repartant chez eux, de ne plus pouvoir revenir.

Pour une démocratie, il n'y a pas d'alternative à la liberté de circulation et d'établissement

Refusée aux esclaves, aux serfs, aux citoyens des dictatures, la liberté d'aller et venir est un des droits fondamentaux de l'Homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 13-1) reconnaît le droit d'émigrer. Si le droit d'immigrer n'est pas inscrit dans cette déclaration, la « Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille », que la France n'a toujours pas ratifié, va dans ce sens.

Comme le dit Emmanuel Terray, «... jusqu'en 1974 les frontières étaient ouvertes, et le monde n'était pas -bien loin s'en faut- plus riche qu'à présent ; or pendant cette période, aucun déferlement ne s'est produit ». Il y a eu, au plus fort moment des « trente glorieuses » 200 000 régularisations annuelles. L'ouverture des frontières européennes, en 1992, aux travailleurs salariés espagnols, grecs et portugais, au niveau de vie très inférieur, n'a pas entraîné de déplacements massifs vers les autres pays de l'Union européenne. La chute du rideau de fer et du mur de Berlin ne s'est pas traduite par un mouvement important de population de l'Est vers l'Ouest. Lorsqu'il y a des arrivées massives et exceptionnelles de population, réfugiés d'Algérie en 1962, juifs russo-phones en Israël à la disparition de l'URSS, plus de deux millions d'Aussiedler venant de l'ex URSS et de Pologne en Allemagne à la même époque, les Etats gèrent la situation et il n'y a aucune catastrophe.

Pour la chercheuse Catherine Wihtol de Wenden, « plus les frontières sont ouvertes, plus les gens circulent et moins ils s'installent... tout se passe d'autant mieux que les gens peuvent circuler ». Les personnes s'installent là où elles ont un avenir, des revenus stables, elles doivent garder la possibilité d'aller ailleurs si leur environnement se modifie ou si elles en ont simplement envie.

Les interpellations tziganes de la philosophie des Lumières

La rencontre des Tsiganes, (que nous désignerons, dans le cours de la thèse, en usant d'un vocable autonome: les Roms), conduit à découvrir, chez cette population, une mise en questions, pratique bien plus que théorique, des valeurs adoptées par les sociétés affirmées comme démocratiques, et qui font référence à l'influence des Philosophes des Lumières.

Ces interpellations, par une population qui s'assimile peu, pas, ou mal à notre système social et qui reste présente, principalement en Europe, en y perdurant depuis sept siècles, offrent l'occasion de revisiter la pensée philosophique fondant nos propres convictions politiques.

Sous le regard des Roms, résidence et citoyenneté, ethnies et nations, minorités et communautés, représentation et démocratie, propriété et appropriation, nomadisme et circulations, universalisme et cosmopolitisme, holocauste et ethnocide, territoire et patrie, république et fédéralisme, multiculturalisme et intégration..., ces concepts familiers aux chercheurs, travaillés par plus de deux siècles d'histoire, semblent ainsi, de nouveau, être soumis à l'examen.

Tenter de penser ou repenser nos fondamentaux démocratiques, en les considérant du point de vue où se placent, le plus souvent en marge de nos cités, plus de dix millions d'Européens, répartis dans un grand nombre d'États, est non seulement fécond, mais indispensable, voire urgent.

Cette thèse vise à en faire la démonstration.

Les Roms, citoyens sans résidence stable, qu'on dit à tort nomades (ou, tout au moins, adeptes d'un nomadisme bien plus proche de celui de Gilles Deleuze et de René Schérer que de celui des bergers et antiques populations mobiles) se sont déclarés, en plein XX^e siècle, «nation sans territoire» et sont parfois décrits comme constituant une ethnie qui serait «un peuple sans état».

Il y a là matière à débat, mais ce n'est point tout: les Roms mettent en cause les concepts mêmes de majorité et de minorité, non seulement parce que, première minorité numérique en Europe, ils pèsent plus que les populations entières de plusieurs États européens, mais parce qu'ils échappent aux qualificatifs qui accompa-

Pour une autre politique de l'immigration (fin)

Mettre en place une autre politique européenne de l'immigration

Il faut tendre au niveau européen vers la liberté de circulation, de travail et d'établissement avec des accords contractuels entre l'Union européenne et les pays du Sud permettant un flux régulier et une meilleure maîtrise des migrations

Dans l'immédiat, en France, un certain nombre de mesures peuvent être prises, dans la transparence, la dédramatisation et une réelle volonté d'explication auprès de la population :

- **Régulariser tous les sans-papiers**

A trois reprises en vingt ans, des régularisations nombreuses ont eu lieu en France. L'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal ont procédé ces dernières années à des régularisations plus massives. L'Allemagne envisage de le faire prochainement... Contrairement à ce que répète Nicolas Sarkozy, ces régularisations n'ont pas été des « appels d'air », il n'y a eu aucune invasion des pays concernés au lendemain des mesures prises mais, bien entendu, le flux habituel d'arrivées d'immigrés s'est poursuivi et a obligé, en l'absence d'une autre politique des migrations, à revoir périodiquement la situation. Les régularisations au cas par cas ont toujours une part d'arbitraire, laissent dans la précarité le plus grand nombre soumis au travail clandestin et autres trafics mafieux.

- **Sortir les questions migratoires du Ministère de l'Intérieur**

Pour ne pas lier ces questions à celles de la sécurité et aborder avec sérénité les rapports Nord-Sud dont font partie les mouvements migratoires, les Verts proposent la création d'un ministère de la

coopération solidaire, des migrations et du commerce mondial. Le développement des pays du Sud n'arrêtera pas dans un premier temps les migrations, la liberté de circulation est un instrument de ce développement.

- **Faire entrer les sans-papiers dans le droit commun** Dépenaliser le séjour irrégulier et amnistier toutes les condamnations liées au séjour irrégulier; supprimer définitivement la double peine; fermer les centres de rétention et autres zones d'attente...
- **Revenir pour le droit d'asile à l'esprit de la Convention de Genève** et l'appliquer en particulier aux victimes de catastrophes naturelles, de persécutions liées à la sexualité...
- **Ratifier et appliquer la Convention internationale des Nations Unies sur les droits de tous les travailleurs migrants** et des membres de leur famille et, en conséquence, aligner le droit à vivre en famille des étrangers sur celui des Français.
- **Lutter contre le travail clandestin**, les filières d'immigration et les autres formes d'exploitation de la situation précaire des immigrés.
- **Ne délivrer que des visas de long séjour à entrées multiples** (droit d'entrée), motiver les refus de visas, mettre en place des accords bilatéraux ou multilatéraux pour décider des politiques migratoires
- **Mettre en place une politique d'accueil de suivi et d'accompagnement** des primo-arrivants dans l'apprentissage de la langue, l'éducation, la santé, le logement... dans le respect de leur culture d'origine. Réaliser la citoyenneté de résidence par l'octroi du droit de vote et d'éligibilité à tous les étrangers, faciliter l'accès à la nationalité française et lutter plus efficacement contre les discriminations.

Les interpellation tziganes... (suite)

gnent, ordinairement, le terme de minorité : nationale, religieuse, culturelle ou ethnique ! Les Roms ne sont pas nationalement, religieusement, culturellement ou ethniquement homogènes.

Ces observations étonnantes, pour certaines peu connues de nos contemporains, conduisent à interroger, quand nous croisons leurs pas, l'occupation que nous faisons du territoire planétaire. Tout se passe, en effet, comme si les Roms, présents partout mais majoritaires nulle part, mettaient en circulation, de nos jours, un nouvel universalisme et réaffirmaient la dimension cosmopolite. La Terre n'étant, à leurs yeux, la propriété de personne, s'y déplacer ou s'y installer, s'y mouvoir librement ou s'y fixer devient une prérogative de tous les humains que rien ne saurait interdire.

Ces calmes et fortes affirmations de la cosmologie des Roms, bien qu'elles ne s'appuient sur aucun discours savant, élargissent à moins qu'elles ne suppriment, les concepts traditionnels de nation et de patrie. La terre des pères, pour eux, c'est la Terre des hommes tout entière. La nation est moins un lieu cernable et habité par un peuple identifié qu'un espace plastique constitué de vivants. C'est d'abord là où l'on naît, puis là où l'on aime, et là où l'on vit.. Là où l'on meurt devient enfin, territoire sacré, imprenable, précisément parce qu'il n'est aucun cimetière qu'on puisse posséder. C'est le lieu commun des hommes, la terre fraternelle qui accueille tout Rrom, c'est-à-dire tout homme, là où l'on se recueille, mais là où l'on oublie la mort.

Cette micro-société qui se vit hors de l'État fait invinciblement penser à l'œuvre de Pierre Clastres, et à «la société contre l'État», non que les Roms pensent à se dresser contre l'État mais parce qu'en le négligeant, ils en ruinent la raison d'être. Bien loin de chercher à conquérir des pouvoirs, ils ne s'affichent citoyens que pour revendiquer leurs stricts droits humains, leurs droits à vivre en communauté autonome et familiale. Le pouvoir d'État est, pour eux, un leurre. Cette anarchie tranquille ne produit point de revendications si ce n'est celle de pouvoir accéder là où l'on peut, ensemble, survivre.

Cette présence imprévisible est souvent irritante car elle contredit, sans éclats, les modes de vie des gadjé, (ainsi sont nommés les non-Roms présentés comme dévorés par le désir de tout posséder). Elle a déclenché, au fil du temps, bien des rejets, de constantes et brutales exclusions, des pogroms même, ou pire encore quand l'esclavage et le génocide ont placé les Bohémiens, les Gitans, les Gypsies, tous ces hommes aux multiples dénominations, hors du champ de vie des autres hommes, les plaçant, alors, au ban de l'humanité. Ces drames font partie du destin commun de Europe mais l'histoire les a laissés gommer ! C'est, pour le philosophe, parmi toutes les interpellations qu'il examine, une angoissante question que celle qui consiste à devoir convoquer la mémoire y compris pour comprendre, précisément le pourquoi de cet oubli, de cet effacement, de cette disparition.

Comprendre. Comprendre les Roms : cette thèse écrite de la main d'un *gadjo* en tente l'essai. Tâche complexe car il ne suffit pas de suivre le parcours historique et social des Roms qu'il est inutile de victimiser. Il s'agit de saisir, à partir de cette « destinée européenne », pourquoi vivent ainsi les hommes, tous les hommes de ce temps. Comprendre ce que dit la cosmologie tzigane de cette évolution de nos sociétés humaines qui tolèrent l'existence de peuples parias. Comprendre surtout comment, malgré une traversée des siècles particulièrement cruelle, la population des Roms a survécu, perduré, en affirmant envers et contre tous, sa spécificité irréductible. Comprendre, enfin, pourquoi une langue souple, longtemps non écrite, une culture d'adaptations et de permanences intimement mêlées, ont pu, bien mieux que la génétique, empêcher la disparition d'un peuple que rien ne protégeait.

C'est un formidable pari utopique qui s'inscrit au cœur de la dynamique vitale des Roms. Leurs arts, et leur musique notamment, l'expriment. Des Balkans, la porte d'entrée principale, par où toute la diaspora a diffusé au travers de l'Europe, jusqu'aux extrémités du continent, d'intimes dialogues artistiques n'ont cessé de révéler, en même temps, l'adaptabilité et l'originalité tziganes travaillant sur les apports des terroirs d'incarnation. Du flamenco gitan au jazz manouche, en passant par les violons hongrois ou les virtuoses de Moldavie – la liste, beaucoup plus longue, n'est pas exhaustive – on découvre, chaque fois, l'apparition de créations nouvelles qui ne trahissent point le sol où on les a fait jaillir, mais qui manifestent en même temps ce qu'on appelle, faute de mieux, l'âme tzigane ?

La philosophie est convoquée au rendez-vous de ces utopistes réalistes qui visent toujours plus haut et plus loin que l'horizon immédiat, mais dont les investissements du quotidien n'ont rien de désincarné. Leurs fêtes sont charnelles. Leurs travaux passionnés. Leurs solidarités chaleureuses. Leur détermination totale. Il leur faut vivre, vivre toujours plus intensément, et survivre ainsi dans un monde qui n'est pas fait pour eux, quitte à mourir tôt, mais en laissant des traces que plus rien ensuite ne puisse effacer. Aucun fils de Rrom ne perdra cette trace.

La thèse ainsi résumée contient donc une analyse et une réflexion sur un phénomène humain peu considéré mais qui envahit le champ politique et la philosophie contemporaine. Les Roms sont, au cœur de l'Europe, des interpellations vivantes. Qui les fréquente cesse de considérer l'aventure humaine comme une marche linéaire vers un avenir harmonieux, dans une dynamique de progrès perpétuel. Les Roms renversent les accusations d'utopie et d'inconstance qui leur sont lancées et font, de leur art de vivre, un « art premier » qui n'a nul besoin de musée pour s'exposer et donner à penser.

Jean-Pierre Dacheux

Résumé de sa thèse de doctorat en philosophie
dirigée par Alain Brossat, décembre 2006
Université Paris 8 – Vincenne-Saint-Denis